

APPEL A PROPOSITIONS

Programme de professionnalisation normand 2020

pour les acteurs et actrices de l'emploi, de la formation, de l'orientation
professionnelles, et de l'insertion

**Une initiative de la Région Normandie et de l'Etat avec le soutien de l'Agefiph
sous la maîtrise d'œuvre du Carif-Oref de Normandie**

Contacts : Elisabeth Marmontel

emarmontel@cariforefnormandie.fr 02 31 46 98 72



L'Etat et la Région Normandie portent la volonté d'accompagner les acteurs normands au travers d'un programme de professionnalisation dont la mise en œuvre est confiée au Carif-Oref de Normandie.

Ce programme a vocation à renforcer les pratiques professionnelles des acteurs de notre région et à contribuer au développement des compétences collectives et du travail en réseau, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Elle vise tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles et de l'insertion pour favoriser la mixité des publics et une culture partagée.

Le programme de professionnalisation est un programme régional de référence inter réseaux, inter structures, complémentaire aux programmes de professionnalisation de chaque réseau.

En 2020, le programme présente quelques caractéristiques majeures :

- **Un programme en continu :**

Le programme 2020 s'enrichira en cours d'année : des premières actions à partir de fin 2019 et à venir au fil de l'année 2020 :

- A partir de fin 2019 et tout au long de l'année 2020, le programme propose une quinzaine d'actions bâties en lien avec **le Pacte Régional d'Investissement dans les compétences**
- Au 2^{ème} trimestre 2020, viennent des actions en lien avec le **Handicap** ainsi qu'avec des **besoins complémentaires** exprimés par des réseaux de l'emploi/formation.
- Enfin, en cours d'année, de nouveaux besoins peuvent donner lieu à des actions complémentaires.

- **Un financement extraordinaire :**

Les actions liées au PRIC et au Handicap seront intégralement prises en charge par la Région, l'Etat, et l'Agefiph.

- **Une forme en évolution:**

- Des formations en présentiel, évidemment !
- Des formations blended learning ou en présentiel augmenté, immanquablement !
- Des formations intégralement à distance, assurément !

Dans tous les cas, une évaluation en présentiel et en ligne via un lien ou un QR code.



En conséquence, cet appel à propositions portera sur les actions 2020 en lien avec le handicap et avec des besoins exprimés en plus des actions liées aux Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) signé entre la Région Normandie et l'Etat.

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE :

Cet appel à propositions fait suite à une démarche de recueil des besoins de professionnalisation auprès des acteurs spécialisés dans le handicap et auprès des têtes de réseaux des organismes de formation et de l'Insertion par l'Activité Economique.

L'appel à propositions est, enfin, finalisé en tenant compte des priorités définies par la Direccte et la Région.

Le programme régional de professionnalisation comprend :

- Des actions sous-traitées à des prestataires
- Des actions partenariales mises en place avec différents acteurs régionaux ;

Le programme propose les axes suivants :

Axe 1 : Comprendre l'environnement Emploi Formation Orientation en mutation constante

Axe 2 : Orienter et accompagner les personnes pour sécuriser les parcours

Axe 3 : Pratiques pédagogiques

Axe 4 : Culture numérique dans les pratiques professionnelles

Axe 5 : Prise en compte du handicap

Axe 6 : Les rendez-vous du Carif-Oref

Le programme de professionnalisation pourra être décliné selon différentes modalités :

- Des actions de formation en présentiel et / ou à distance,
- Des conférences ou des manifestations spécifiques,
- Des actions d'information.

Les actions misent autant que possible sur les échanges de pratiques.

Le présent appel à propositions porte sur la catégorie « Actions de formations en présentiel et / ou à distance ».

IDENTIFICATION

Le Carif-Oref de Normandie est un Groupement d'intérêt public depuis le 1^{er} janvier 2018 co-financé par l'Etat, la Région et co-piloté par ces instances et les partenaires sociaux. Il est le résultat de la fusion du Crefor et de l'Errefom.

Le Carif-Oref de Normandie, est un outil d'aide à la décision, lieu d'informations, d'échanges et de formation des acteurs et des actrices de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles, et de l'insertion.

Carif-Oref de Normandie

Site de Caen/siège social
Unicité
10 rue Alfred Kastler
Bâtiment A
14000 Caen

Site de Rouen
Pôle Régional des Savoirs
115 boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 Rouen Cedex 1

PUBLICS CONCERNES

Le programme régional de professionnalisation vise tous les acteurs et actrices de l'emploi, formation, orientation professionnelles et de l'insertion.

CONDITIONS D'ORGANISATION DE L'ACTION

- **Durée** : les actions sont d'une durée de 1 à 5 jours. Les sessions peuvent être fractionnées dans le temps. La durée peut excéder, le cas échéant, 5 jours. Dans ce cas, il est nécessaire de l'argumenter. Lors des bilans de formation, les participants sont souvent demandeurs d'une journée de retour sur les pratiques à 3 ou 6 mois. **Si vous pensez qu'un retour de pratiques soit intéressant à prévoir pour la formation que vous proposez, merci de l'indiquer et de l'argumenter. Le Carif-Oref de Normandie doit cependant pouvoir retenir votre proposition de formation, avec ou sans l'option du retour de pratiques.**
- **Calendrier** : les dates seront proposées en dehors des vacances scolaires de la zone B. Les dates définitives seront arrêtées en concertation avec les correspondantes du programme du Carif-Oref de Normandie (Caen et Rouen).
- **Modalités : toutes les formes sont possibles : présentiel, à distance, mixte ...**
La Région Normandie souhaite que les actions auxquelles elle contribue dans le cadre du programme puissent permettre de toucher largement les acteurs normands compte tenu du périmètre géographique régional composé de 5 départements.
- **Nombre de participants** : à définir pour chacune des actions, selon la ou les modalités retenues.
- **Lieu de déroulement de l'action** : Les actions en présentiel se dérouleront en principe dans les locaux du Carif-Oref de Normandie à Caen ou à Rouen. Le Carif-Oref de Normandie peut mettre à disposition des prestataires, sur leur demande, paperboard, vidéoprojecteur et connexion internet. Certaines actions pourront se dérouler dans d'autres villes du territoire normand comme au Havre ou à Lisieux par exemple. Le Carif-Oref de Normandie se chargera de trouver la salle nécessaire à l'action de professionnalisation concernée.
- Les actions à distance s'appuieront sur des outils et produits fournis et/ou portés par le prestataire.

FINANCEMENT, COUT

Le coût d'intervention est exprimé en coût total et par journée, toutes taxes comprises (TTC), tous frais compris. Ce coût comprend :

- Les frais pédagogiques d'animation, de préparation (y compris photocopie des supports de formation),
- Si tel est le cas, la plateforme et les outils web utilisés (Classe virtuelle, outils de partage, collaboratifs, outils en ligne)
- Et les frais de déplacements, restauration et hébergement du (ou des) formateur(s)...

Ces différents coûts sont à identifier de façon distincte.

MODALITES PRATIQUES

La proposition faite par votre organisme pourra porter sur une ou plusieurs actions de formation et devra être établie à partir du dossier de réponse suivant :

- La présentation de l'organisme – annexe 1
- Un descriptif par action de formation proposée – annexe 2.

Vous pouvez compléter votre réponse à l'aide d'annexes pédagogiques.

L'appel à propositions est consultable :

- Sur le site du Carif-Oref de Normandie : <http://www.cariforefnormandie.fr/>
- Et sur le site du Prith Normandie : prith-normandie.fr

Le choix des prestataires sera effectué par un comité de sélection à partir des critères d'analyse suivants :

- Clarté et structuration de la proposition ;
- Méthode et organisation pédagogique : une attention particulière sera portée sur le suivi pédagogique et la capacité à individualiser (les supports, les méthodes), sur la documentation mise à disposition (papier, en ligne), les réseaux d'échange et de partage (forum) et tous les éléments prouvant l'acquisition de la compétence.
- Expérience de l'organisme, expertise de l'intervenant dans le domaine
- Identification de la démarche « qualité » mise en oeuvre
- Coût de la prestation. Il est attendu une présentation claire et précise du budget détaillé.

Le calendrier final des actions sera réalisé en concertation avec la correspondante du programme.

Le Carif-Oref se réserve le droit de décaler ou de suspendre l'une ou l'autre des actions au regard du budget consolidé et des moyens mobilisables.

MODALITES ADMINISTRATIVES

Les actions en présentiel auront lieu à Caen et/ou à Rouen, la plupart du temps ; et parfois dans une autre ville.

Les propositions retenues feront l'objet d'une convention entre le Carif-Oref de Normandie et le prestataire retenu.

En fonction des demandes des professionnels et du nombre d'inscrits, toute action retenue pour le programme 2019/2020 pourra faire l'objet, en accord avec le prestataire, d'une reconduction en 2021 formalisée par un avenant à la convention initiale de formation.

Le Carif-Oref de Normandie est déclaré organisme de formation. Il gère donc la facturation et les conventions avec les participants et fournit les feuilles d'émargements ainsi que les attestations de présence pour chacun des participants.

Le Carif-Oref de Normandie assure l'inscription des participants.

L'ouverture de l'action sera confirmée au prestataire 15 jours avant la date de démarrage prévue. Une liste indicative des participants lui sera communiquée une semaine avant le début de l'action.

CALENDRIER

- **Les propositions sont à adresser pour le 20 janvier 2020 à 12h au plus tard :**
 - En version papier à :
 - Carif-Oref de Normandie - Unicité - 10 rue Alfred Kastler 14000 CAEN, à l'attention d'Elisabeth Marmontel
 - Et en version numérique à emarmontel@cariforefnormandie.fr, en format word ou pdf et en évitant un format image.
- Publication de l'appel à propositions : 19 décembre 2019.
- Date limite des réponses : 20 janvier 2020 à midi au plus tard (12h).
- Examen des réponses : fin janvier 2020
- Si nécessaire, des auditions pourront être envisagées.
- Période de mise en œuvre : de avril/mai à décembre 2020.

PROGRAMME REGIONAL DE PROFESSIONNALISATION PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2020

Sont soumises à proposition, les actions de professionnalisation soulignées des axes 1 à 5.

Ne relèvent pas de cet appel à propositions, les actions en italique :

- Les actions de professionnalisation relevant d'un appel à propositions déjà traité pour 2020 en lien avec le PRIC
- Les actions de 2019 qui ont fait l'objet d'une convention avec une clause de renouvellement incluse pour 2020
- Les actions de l'axe 6 qui sont directement traitées par le CARIF OREF.

Les intitulés des actions ne sont pas définitifs et pourront être modifiés, de même que le classement et la répartition des différentes actions.

• **Axe 1 : COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT EMPLOI FORMATION ORIENTATION EN MUTATION CONSTANTE**

- *Action 1-1 : Maîtriser le CPA/CPF*
- *Action 1-2 : Comprendre les dispositifs et les financements de la formation*
- *Action 1-3 : Du repérage à la valorisation des compétences clés*
- *Action 1-4 : Intégrer les données socio-économiques dans sa pratique*
- *Action 1-5 : La VAE dans les pratiques d'orientation d'aujourd'hui*
- Action 1-6 : Développer la relation d'accueil
- Action 1-7 : Pratiques professionnelles et sécurisation juridique

• **Axe 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR SECURISER LES PARCOURS**

- *Action 2-1 : L'entretien d'explicitation dans les pratiques d'accompagnement et d'orientation*
- *Action 2-2 : L'entretien d'explicitation : perfectionnement et certification*
- *Action 2-3 : L'entretien motivationnel dans l'accompagnement des parcours vers l'insertion*
- *Action 2-4 : Compétences : aider à les identifier, les évaluer et les formaliser pour favoriser leur appropriation par les bénéficiaires*
- *Action 2-5 : Identifier, valoriser, reconnaître les savoir-être professionnels*
- *Action 2-6 : Valoriser les compétences transversales pour un public éloigné de l'emploi*
- *Action 2-7 : Orienter et accompagner les personnes après 50 ans*
- *Action 2-8 : Identification des compétences et validation des acquis de l'expérience dans une pratique d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi*
- Action 2-9 : Accompagner à un changement de métier

• **Axe 3 : PRATIQUES PEDAGOGIQUES**

- *Action 3-1 : Modulariser un dispositif de formation pour individualiser les parcours de formation*
- *Action 3-2 : Individualiser les parcours de formation*
- *Action 3-3 : Développer l'innovation pédagogique en formation*
- *Action 3-4 : Développer la méthodologie d'apprentissage des apprenants : module 1*
- *Action 3-5 : Développer la méthodologie d'apprentissage des apprenants : module 2*
- *Action 3-6 : Une démarche de recherche-action pour une modélisation des pratiques pédagogiques des personnes éloignées de la formation*
- *Action 3-7 : Développer des compétences linguistiques à visée professionnelle pour des publics primo-arrivants*
- Action 3-8 : La conception d'un parcours de formation en situation de travail
- Action 3-9 : Evaluation de l'impact économique et social d'un projet de certification professionnelle

• **Axe 4 : CULTURE NUMERIQUE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

- *Action 4-1 : Découvrir les bases de la formation multimodale*
- *Action 4-2 : Concevoir et animer une classe virtuelle*
- *Action 4-3 : Utiliser les réseaux sociaux en formation*

- **Axe 5 : PRISE EN COMPTE DU HANDICAP**

Approche du handicap

- Action 5-1 : Action socle pour les référents Handicap dans les OF, les CFA, les instituts de formation sanitaire et sociale
- *Action 5-2 : Aborder et prendre en compte ce qui fait handicap dans un parcours d'orientation, de formation et d'insertion*
- *Action 5-3 : Mettre en œuvre une relation d'aide et d'accompagnement*

Méthodologies en pédagogie adaptée

- *Action 5-4 : Aménagements et adaptations pédagogiques pour les personnes en situation de handicap en formation*

Zoom sur les différentes typologies de handicap

- Action 5-5 : Sensibilisation au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives
- Action 5-6 : Sensibilisation aux handicaps sensoriels
- Action 5-7 : Sensibilisation au handicap psychique et à la déficience intellectuelle

- **Axe 6 : LES RENDEZ-VOUS DU CARIF OREF**

Action 6-1 : Conférences liées à l'actualité

Action 6-2 : Présentations d'outils

Action 6-3 : Offre de formation : outil de saisie en ligne

CONTENU DES ACTIONS

AXE 1 : COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT EMPLOI FORMATION ORIENTATION EN MUTATION CONSTANTE

Action 1-6- : Développer la relation d'accueil

Public visé :

Fonctions support des structures de formation, de l'Insertion par l'Activité Economique, en priorité

Objectifs :

Permettre aux participant(e)s de :

- Adopter une relation service pour gérer l'accueil des publics : engager une relation positive et de qualité;
- Appréhender ou revoir les techniques d'accueil professionnel
- Orienter, renseigner les publics et s'assurer d'avoir répondu aux attentes
- Comprendre l'environnement professionnel dans lequel sa propre mission s'inscrit
- Connaître les droits des stagiaires de la formation professionnelle

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel, à distance ou mixte et la durée

Prévoir 2 sessions, et si présentiel prévoir à Caen idéalement en octobre et à Rouen idéalement en juin.

Action 1-7 : Pratiques professionnelles et sécurisation juridique

Public visé :

Conseillers de l'orientation et de l'insertion, formateurs

Objectifs :

Permettre aux participant(e)s de :

- Connaître les bases juridiques généraliste et « opérationnelle » (droit du travail, confidentialité des données, discrétion professionnelle...) et mieux identifier la notion de secret professionnel, sa portée, ses notions proches ;
- Produire des écrits dans le respect de la réglementation et de la vie privée de la personne
- Sécuriser ses prises de parole et transmission d'informations concernant la personne et son parcours
- Réfléchir au travail en équipe, en réseau et à la circulation de l'information entre professionnels
 - o Quelles modalités éviter ou privilégier ?
 - o Quelles incidences sur les professionnels, leurs pratiques, les structures ?
- Partager des expériences et en tirer un enseignement

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques. Illustrations et échanges des expériences de terrain avec les participants

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel, à distance ou mixte et la durée

Prévoir 2 sessions, et si présentiel prévoir à Caen et à Rouen, idéalement en mai.

AXE 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR SECURISER LES PARCOURS**Action 2-9 : Accompagner au changement professionnel****Public visé :**

Professionnels de l'Accueil-Information-Orientation, de l'Insertion par l'Activité Economique, du Conseil en Evolution Professionnelle, de l'accompagnement des stagiaires pendant les formations.

Objectifs :

Permettre aux participant(e)s de :

- Accompagner à faire le deuil d'une ancienne situation (personnes handicapées, migrants, toute personne qui doit faire le deuil d'une situation professionnelle pour quelque raison que ce soit)
- Accompagner les personnes à avoir d'autres représentations d'elles-mêmes et de leur avenir,
- Accompagner le processus de changement.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation, séquences expérientielles et jeux de rôles.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

- Préciser la forme envisagée, présentiel, à distance ou mixte et la durée
- Prévoir 2 sessions, et si présentiel prévoir à Caen idéalement en juin et à Rouen idéalement en décembre.

AXE 3 : PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Action 3-8 : La conception d'un parcours de formation en situation de travail

Public visé :

Responsables pédagogiques, formateurs

Objectif :

Permettre aux participant(e)s de :

- Identifier les besoins d'apprentissage en situation de travail au regard du profil de départ de l'apprenant et des exigences opérationnelles du métier et/ou des évolutions attendues
- Préparer et organiser un itinéraire de formation en situation de travail et identifier les situations formatives dans l'entreprise
- Accompagner et former un apprenant en situation de travail et l'amener à développer des capacités de réflexivité et de prise de recul sur sa pratique
- Mener des entretiens de feed-back et d'évaluation des acquis en terme de compétences et de résultats atteints
- Rendre compte sur la qualité et les effets de la formation sur l'apprenant et sur le collectif de travail

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation, séquences expérientielles et jeux de rôles.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

- Préciser la forme envisagée, présentiel, à distance ou mixte et la durée
- Prévoir 2 sessions, et si présentiel prévoir à Caen et à Rouen, idéalement en juin.

Action 3-9 : Evaluation de l'impact économique et social d'un projet de certification professionnelle

Public visé :

Directeurs d'organismes de formation, ingénieurs de formation

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Comprendre les attendus de la commission de la Certification professionnelle en matière d'adéquation des certifications professionnelles aux besoins économiques et sociaux dans le cadre des procédures d'enregistrement sur demande au RNCP.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'études de cas

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel, à distance ou mixte et la durée

Prévoir 2 sessions, et si présentiel prévoir à Caen et à Rouen, idéalement en septembre.

AXE 5 : PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

A. Approche du handicap

Action 5-1 : Action socle pour les référents Handicap dans les OF, les CFA, les instituts de formation sanitaire et sociale

Public visé :

Référents handicap nouvellement nommés au sein des OF, des CFA, et des instituts de formation sanitaire et sociale

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Acquérir un premier niveau de culture sur le handicap
- Comprendre les attendus du rôle de référent handicap

Eléments de contenu

- Définition du handicap ; les apports de la loi de 2005
- Les différentes catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : RQTH, AAH, pension d'invalidité... A quoi cela correspond-il ? comment cela s'acquiert-il ?
- Les différentes catégories de handicap : moteur, visuel, auditif, psychique, mental, cognitif
- Zoom sur les principaux acteurs du handicap: rôle et missions, champs d'intervention, et articulation entre eux
- Accessibilité et compensation du handicap : aménagement raisonnable / discrimination ? Où commence l'accessibilité et où s'arrête-t-elle ? Apports de l'environnement (référént de parcours, référent handicap, ...) ?
- La ressource handicap formation
- Approche et posture du référent handicap et lien avec le réseau des référents handicap dans les structures de formation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations
- Echanges et partage des expériences

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel ou mixte

Prévoir quatre sessions de deux jours, deux à Caen idéalement en avril et octobre, deux à Rouen idéalement en mai et octobre 2020

C. Zoom sur les différentes typologies de handicap

Action 5-5 : Sensibilisation au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives

Public visé

Professionnels des organismes de formation, des CFA et des instituts de formation sanitaire et sociale, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, structures de l'insertion (SIAE...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Disposer de points de repère sur le handicap moteur et les maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives : origine, caractéristiques, troubles associés
- Comprendre les incidences/conséquences en contexte d'insertion, de formation et d'emploi
- Avoir des repères sur les modes et les moyens de compensations associés
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations
- Echanges et partage des expériences

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel ou mixte

Deux sessions d'un jour, l'une à Caen idéalement en juin, l'autre à Rouen idéalement en novembre 2020

Action 5-6 : Sensibilisation aux handicaps sensoriels

Public visé

Professionnels des organismes de formation, des CFA et des instituts de formation sanitaire et sociale, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, structures de l'insertion (SIAE...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Disposer de points de repère sur les handicaps auditif et visuel : origine, caractéristiques, troubles associés
- Comprendre les incidences/conséquences en contexte d'insertion, de formation et d'emploi

- Avoir des repères sur les modes et les moyens de compensations associés
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations, ...
- Echanges et partage des expériences

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel ou mixte

Deux sessions d'un jour, l'une à Caen idéalement en mai, l'autre à Rouen idéalement en septembre 2020

Action 5-7 : Sensibilisation au handicap psychique et à la déficience intellectuelle

Public visé

Professionnels des organismes de formation, des CFA et des instituts de formation sanitaire et sociale, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, structures de l'insertion (SIAE...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Disposer de points de repère sur le handicap psychique et la déficience intellectuelle : origine, caractéristiques, troubles associés
- Comprendre les incidences/conséquences en contexte d'insertion, de formation et d'emploi
- Avoir des repères sur les modes et les moyens de compensations associés
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations
- Echanges et partage des expériences

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Préciser la forme envisagée, présentiel ou mixte

Deux sessions d'un jour, l'une à Caen idéalement en juin, l'autre à Rouen idéalement en novembre 2020

Contact en charge du programme de professionnalisation : Elisabeth Marmontel

Mail : emarmontel@cariforefnormandie.fr

Tél : 02 31 46 98 72

ANNEXES

Annexe 1 : DOSSIER DE PRESENTATION DE L'ORGANISME

Coordonnées de l'organisme

Nom :

Adresse :
.....

Tél. : Fax :

Mail : Site Internet :

Date de création : Forme juridique :

Numéro d'enregistrement en qualité d'organisme de formation :

Personne ayant qualité pour engager l'organisme (*Nom, prénom, fonction, mail, téléphone*) :
.....

Référent pédagogique de la proposition (*Nom, prénom, fonction, mail, téléphone*) :
.....

Nombre de salariés dans votre structure :

Principaux domaines d'intervention et expérience de l'organisme en matière de formation des professionnels de l'emploi-formation-orientation. Précisez vos références clients

.....
.....
.....
.....

Décrivez votre activité de formation en rapport avec votre réponse à cet appel à propositions

.....
.....
.....
.....

A joindre impérativement Curriculum Vitae du ou des formateurs intervenant sur la ou les actions concernées. Précisez les actions de professionnalisation suivies dans les trois dernières années par le (la) formateur(trice).

NB : vous pouvez joindre tout document d'information complémentaire que vous jugerez utile.

Nom – Prénom – Fonction du signataire

Certifié exact, signature, cachet de l'organisme

Annexe 2 : DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION

1. Intitulé de l'action

Vous pouvez modifier l'intitulé de l'action que vous proposez (par rapport à celui présent dans le cahier des charges) afin de refléter au mieux le contenu de votre proposition sous une forme attractive.

2. Numéro de l'action

3. Objectifs généraux

A préciser en les déclinant en objectifs opérationnels.

4. Durée

Indiquez le nombre total de journées de l'action proposée (minimum 1 jour et maximum 5 jours) et l'organisation souhaitée. Par exemple, pour une session de 5 jours : 5 jours groupés ou une journée/mois sur 5 mois ou 3 jours + 2 jours ... Les durées supérieures à 5 jours sont à justifier.

5. Dates (Hors vacances scolaires de la zone B)

Vous proposerez plusieurs périodes d'intervention et vous indiquerez vos disponibilités précises (dates) en accord avec les périodes du calendrier prévisionnel inscrit dans le cahier des charges.

6. Contenus

Précisez de manière détaillée et séquencée les thèmes et sujets abordés au cours de l'action de formation. Ils doivent être clairement formulés de manière à permettre aux professionnels de s'inscrire en connaissance de cause.

7. Méthode et organisation pédagogiques

Précisez les modalités de la formation proposée : travaux de groupe, études de cas, mises en situations, alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques...L'innovation pédagogique sera particulièrement appréciée.

8. Moyens humains

Présentez-le(s) profil(s) du-de la (ou des) intervenant-te(s) en précisant la nature de ses (leurs) qualification(s) et expériences au regard de l'action proposée. **Joindre impérativement CV du (de la) formateur(trice) intervenant(e) sur la (les) action(s) concernée(s).**

9. Evaluation de l'action

Décrivez les modalités d'évaluation de l'action proposée en précisant les indicateurs que vous utiliserez. Une évaluation est prévue en ligne et dans le temps de la formation par le Carif-Oref.

10. Coût de l'action

Votre proposition fera apparaître le tarif de l'intervention exprimé en coût total et par journée TTC, tous frais compris.

Ce coût comprendra les frais liés à la préparation et à l'animation (photocopies d'articles, de supports, de bibliographies pour l'élaboration de dossiers pédagogiques...) et les frais de déplacement qui sont à identifier de façon distincte des coûts pédagogiques.

11. « Accroche » pédagogique (encart de promotion de l'action)

Rédigez une « accroche » (500 caractères espaces compris maximum) pour présenter l'action proposée. **Elle doit faciliter la compréhension de l'action et guider les choix par les professionnels.** Elle sera intégrée au descriptif de l'action qui servira de support d'information.

SITE DE CAEN/ siège

Unicité
10 rue Alfred Kastler
Bâtiment A
14000 CAEN

SITE DE ROUEN

Pôle régional des savoirs
115 boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 ROUEN CEDEX 1

